Docusign Envelope ID: E5AA7A17-FFAB-4848-8015-B6F5A7271ECC

Abcely
Société par actions simplifiée au capital de 51.100 euros
Siège social : 2, rue Crucy – Immeuble Acropole CS 60515 – 44000 Nantes
913 161 410 R.C.S. Nantes

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRÉSIDENT
EN DATE DU 16 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le seize avril,

Monsieur Jean-Marc Herbert, agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »),

[…]

PREMIÈRE DÉCISION

Constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital d'un montant nominal de 7.000 euros par émission de 7.000 ABSA P1

Le Président, connaissance prise **(i)** du procès-verbal de l'Assemblée, **(ii)** des bulletins de souscription remis par les souscripteurs à l'Augmentation de Capital et **(iii)** du certificat du dépositaire des fonds attestant qu'à la date du 15 avril 2025, l'intégralité des fonds correspondant à l'Augmentation de Capital ont été versés par les souscripteurs sur le compte « *augmentation de capital* » ouvert spécialement à cet effet au nom de la Société dans les livres de la banque Grand Ouest – Banque Populaire,

constate que les souscripteurs ont souscrit à l'intégralité de l'Augmentation de Capital dans les délais et conditions fixés par les décisions susvisées,

constate en conséquence que le délai de souscription à l'Augmentation de Capital se trouve clos,

constate qu'ainsi, les 7.000 ABSA P1 ont été entièrement souscrites, qu'elles ont été libérées des sommes exigibles en conformité avec les conditions de l'émission ainsi que les lois et règlements en vigueur, que, par suite, l'Augmentation de Capital d'un montant nominal total de 7.000 euros se trouve définitivement réalisée et que le capital social de la Société s'élève désormais à 58.100 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

Ratification de la modification des statuts de la Société

Le Président,

connaissance prise du projet de statuts modifiés figurant en **Annexe 1** des présentes,

prenant acte de la troisième résolution de l'Assemblée aux termes de laquelle les Associés ont décidé de modifier les statuts de la Société sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital,

décide en conséquence de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital, de faire usage du pouvoir qui lui a été conféré par l'Assemblée, et

décide de ratifier les statuts modifiés adoptés aux termes de la troisième résolution de l'Assemblée, tels qu'ils figurent en **Annexe 1** des présentes, et rappelle que les nouveaux statuts incluent notamment les

Docusign Envelope ID: E5AA7A17-FFAB-4848-8015-B6F5A7271ECC

modifications rendues nécessaires aux termes des résolutions de l'Assemblée, et plus particulièrement consécutives à la réalisation de l'Augmentation de Capital.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président **confère** tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Extrait certifié conforme par le président.

Le présent extrait des décisions du président est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), à la date de signature indiquée dans le certificat électronique de signature, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.

DocuSigned by:
Jean-Marc Herbert
6DCE0C4C66B748D...

Le Président
Monsieur Jean-Marc Herbert